

**010 - Gestion Financière**

**Informations concernant les garanties d'emprunts**

**Rapport n° CD/2018/031**

**Service Chef de file :**

E220 - Service du budget et de la dette

**Service(s) associé(s) :**

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet d'informer le Conseil Départemental sur les nouvelles garanties d'emprunts accordées au cours de l'année 2017.

Par délibération modifiée CD 2015/6 du 2 avril 2015, le Conseil Départemental a donné délégation à la Commission Permanente pour l'octroi des garanties d'emprunts et pour l'approbation, la modification et la résiliation des conventions de garanties d'emprunts ainsi que des avenants à ces conventions.

Il a décidé que le Président informera annuellement le Conseil Départemental de l'ensemble des garanties d'emprunts que la Commission Permanente aura accordées au cours de l'année N-1 dans le cadre de cette délégation, et dressera un tableau récapitulatif de l'ensemble des garanties d'emprunts existantes.

Le stock des garanties d'emprunts au Budget Prévisionnel et au Compte Administratif 2017 était le suivant :

<b>NATURE DES EMPRUNTS</b>	<b>DETTE EN CAPITAL AU 1ER JANVIER 2017</b>	<b>DETTE EN CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2017</b>
<b>TOTAUX GENERAUX</b>	<b>679 555 889,39 €</b>	<b>717 025 832,32 €</b>
<b>Emprunts contractés par des collectivités ou des établissements publics (hors logements sociaux)</b>	<b>9 050 991,67 €</b>	<b>10 119 285,12 €</b>
<b>Emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des établissements publics (hors logements sociaux)</b>	<b>104 589 330,27 €</b>	<b>129 166 472,71 €</b>
<b>Emprunts contractés pour des opérations de logements aidés par l'Etat</b>	<b>468 714 750,23 €</b>	<b>479 133 161,22 €</b>
<b>Autres emprunts (pour les Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes par exemple)</b>	<b>97 200 817,22 €</b>	<b>98 606 913,27 €</b>

Les garanties d'emprunts accordées en 2017 sont reprises en annexe.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental prend acte des garanties d'emprunts que la Commission Permanente a accordées au cours de l'année 2017 selon le tableau joint en annexe de la présente délibération.*

Strasbourg, le 13/06/18

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY